



Jardins et Cultures du végétal

Ont réalisé cette édition :

CAUE de l'Ain, CAUE de l'Ardèche, CAUE de la Drôme,
CAUE de l'Isère, Département de la Loire, CAUE du Rhône,
CAUE de la Savoie, CAUE de la Haute-Savoie, DREAL Rhône-Alpes.

Secrétaires de rédaction : Catherine Grandin-Maurin, Mireille Lemahieu.

Coordination :

Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller au CAUE du Rhône
Avec la collaboration de Martine Bergues, Chloé Langlais-Latil, Françoise Lenoble-Prédine,
Mathilde Lourmet et Bertrand Rétif.

Recherche bibliographique : Christine Archinard.

Conception et réalisation graphique : CAUE du Rhône.

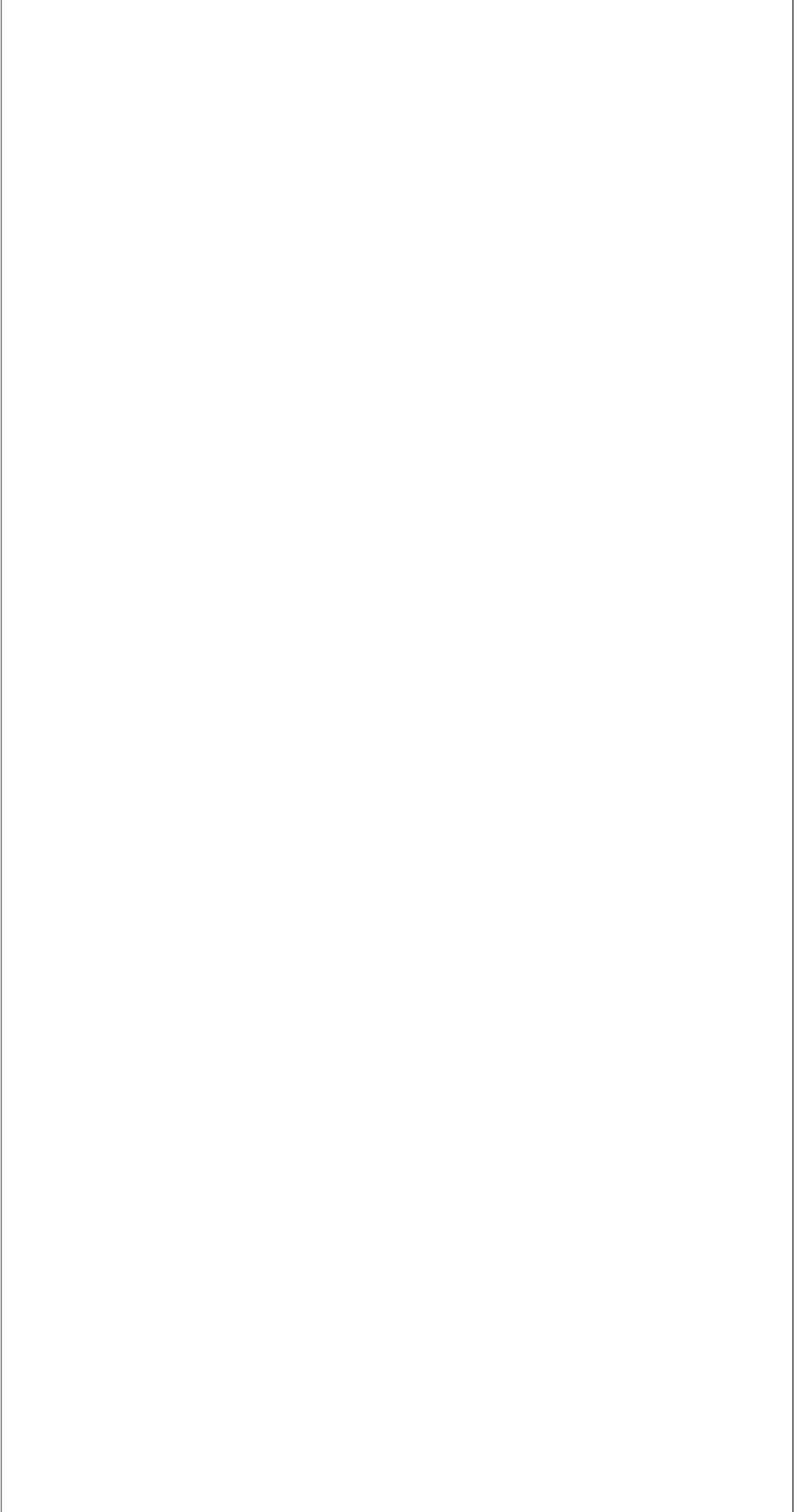
Remerciements à l'équipe du CAUE du Rhône.

Achevé d'imprimer en mai 2014 en 3000 exemplaires.

Imprimerie Brailly

Avec le soutien financier de la DREAL Rhône-Alpes / Préfecture de Région.

- 3 PRÉAMBULE**
par Paul Delorme
- 4 ÉCOLOGIE URBAINE
ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN**
Françoise Lenoble-Prédine
- 6 VÉGÉTAL, PATRIMOINE VERT ET MÉMOIRE LOCALE :
L'EXEMPLE DE MONTMARTRE**
Chloé Langlais-Latit
- 9 LES JARDINS FAMILIERS AU GRÉ DU FLEURISSEMENT**
Martine Bergues
- 12 AIN - UN ARBORETUM SAUVEGARDÉ POUR LE PLAISIR DE TOUS**
Isabelle Roger-Favre
- 14 ARDÈCHE - QUAND LA VIE NAÎT DE L'ORDRE**
Guytaine Magniez
- 16 DRÔME - UN PARC PAYSAGER AU CŒUR D'UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ**
Laurence Patois-Bedel
- 18 ISÈRE - LA VILLE PEUT-ELLE RÉINVENTER LE VÉGÉTAL ?**
Julie Alvarez
- 20 LOIRE - LE PARC JOSEPH-SANGUEDOLCE**
Mathilde Lourmet
- 22 RHÔNE - LE JARDIN PIE X À TALUYERS**
Bertrand Rétif
- 24 SAVOIE - LE PARC DES THERMES D'AIX-LES-BAINS**
Jean-Pierre Petit
- 26 HAUTE-SAVOIE - QUI CRÉE LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ?**
Antoine Deneuveille
- 28 REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES (OUVRAGES ET SITES)**
- 29 ADRESSES UTILES**



PRÉAMBULE

La reconnaissance d'un patrimoine végétal, véritable identité d'un lieu, soulève des enjeux de biodiversité, de préservation et de valorisation d'écosystèmes, de lien social entre les habitants, de compétences des acteurs qui entretiennent cet héritage et plus largement de qualité et de singularité des paysages.

L'appropriation du végétal privilégie le développement de trames paysagères jardinées, la création d'espaces publics végétalisés accessibles à tous, la gestion économe de la ressource en eau, la suppression des intrants chimiques dans les terres cultivées, la pérennité des espaces verts et l'utilisation de plantes et de matériaux issus de la production locale.

Des chercheurs en sociologie, en anthropologie sociale et en ethnologie se penchent aujourd'hui sur le rôle essentiel de ce patrimoine vert et s'investissent dans des centres de botanique appliquée, des conservatoires de collections végétales spécialisés. L'évolution du fleurissement, les pratiques jardinières évoluent dans le sens d'une plus grande prise en compte de l'importance du rôle culturel des plantes.

De l'arboretum aux jardins suspendus, de la culture hors-sol à la forêt, du patrimoine industriel arboré au jardin partagé, du parc thermal au parc public, ce cahier présente, dans les différents départements de la région Rhône-Alpes, des expériences d'appropriation et de mise en valeur du végétal. Cette démonstration, précise et sensible, de son rôle dans notre mémoire locale comme patrimoine complémentaire au patrimoine bâti ne porte que sur quelques exemples mais elle reflète la prise de conscience qui s'opère aujourd'hui.

Avec cette nouvelle édition, les CAUE Rhône-Alpes poursuivent leur mission de sensibilisation aux questions environnementales. Je rappelle ici qu'ils sont des observateurs assidus du territoire et engagés dans l'accompagnement des porteurs de projet et des collectivités pour les aider dans ces choix d'aménagement courageux et exemplaires.

*Paul Delorme,
conseiller général du Rhône,
président du CAUE du Rhône,
président de l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes*

ÉCOLOGIE URBAINE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

La défense d'un patrimoine végétal inestimable

Une forte demande de la part de nos contemporains est actuellement observée, en matière d'écologie urbaine et de qualité de l'environnement au quotidien, aussi bien à la maison, qu'au travail et durant les loisirs. Les plantes jouent un rôle primordial dans cette recherche de sens pour savoir dans quelle direction aller. Les villes doivent répondre à cette question essentielle du bien vivre ensemble et de faire partager cette responsabilité historique qui est celle du devenir de la planète. Les habitudes des citoyens détermineront en grande partie la santé de nos écosystèmes, la survie de la biodiversité mais aussi leur propre santé.

Les collections de plantes labellisées par le CCVS (Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées), association d'intérêt général créée en 1989, représentent un patrimoine végétal vivant inestimable qu'il faut défendre et faire connaître. Viviers génétiques, elles représentent des ressources inestimables pour l'horticulture, la cosmétique, le tourisme et l'aménagement du territoire...

Pris sans fin dans la mobilité des réseaux mondiaux et européens, les territoires et les terroirs semblent voués à l'éclatement. Hors, chacun se sent un peu Européen certes, mais tous se revendiquent Angevin, Tourangeau, Creusois, Piémontais, Lyonnais... Cette mobilité des réseaux mondiaux et européens requiert une redécouverte de son territoire et de ses terroirs, du patrimoine bâti et végétal, afin que chacun puisse retrouver une lisibilité à son identité et sache la fertiliser.

Comme chacun sait, la notion de patrimoine est complexe et globale. Le patrimoine bâti, le patrimoine artistique, le patrimoine paysager, le patrimoine des différents terroirs français, le patrimoine des jardins et des collections, le patrimoine immatériel... se côtoient et se tricotent ensemble. Le patrimoine implique le mot héritage : ce que l'on laissera à la famille, à la communauté. La notion de responsabilité est largement présente. Le patrimoine n'est pas figé. Il est ce que la société désire construire et développer. Le patrimoine, c'est aussi celui qui se construit sous nos yeux pour les générations futures.

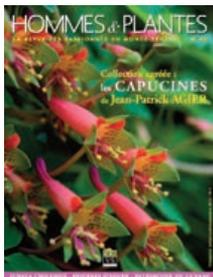
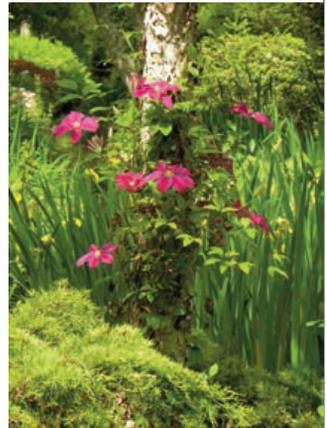




Poser un regard renouvelé sur les plantes et, en particulier, sur les collections, c'est mettre en œuvre un développement culturel, scientifique, technique, industriel et touristique, indispensable aux différents terroirs français. Se pose toujours la question de savoir ce que l'on fait au regard de l'histoire et de la mémoire plurielle des lieux en terme d'identité et d'image, de développement durable, de diversité biologique (biodiversité), de santé alimentaire... et de cohésion sociale (le patrimoine végétal vivant permet à tout instant de faire coexister tout à la fois la grande aventure entre les Hommes et les Plantes, l'imaginaire et la recherche, tout en facilitant la fertilisation d'une identité indispensable à la lisibilité des actions).

Et comme l'affirme Francis Hallé : « *Belle et utile, discrète et autonome, silencieuse et d'une totale non-violence, la plante serait-elle un modèle à suivre, en tout cas à remettre d'urgence à la place primordiale qui est sienne ?* » C'est bien sur cet enjeu, « remettre d'urgence la plante à sa place primordiale qui est sienne », remettre l'homme au cœur du monde du végétal que les différents territoires lyonnais peuvent se construire en projets audacieux et pragmatiques.

*Françoise Lenoble-Prédine,
présidente du Conservatoire
des Collections Végétales Spécialisées,
responsable de la revue Hommes et Plantes*



*Camélias centenaires, Parc Trevarez © Pascal Vieu
Arboretum des Prés des Culands, Conservatoire
national d'Illex © Pierre Paris*

*Clématite Sunset, arboretum des Prés des Culands
© Arnaud Travers*

*Tropaeolum Pentaphyllum, capucines de collection,
diversité des bords de fenêtre © Jean-Patrick Agier
Revue Hommes et Plantes, 3^e trimestre 2013*

VÉGÉTAL ET PATRIMOINE VERT ET MÉMOIRE LOCALE

L'exemple de Montmartre

Le patrimoine occidental est parfois trop hâtivement résumé à un ensemble de monuments bâtis qu'il conviendrait de préserver. Or, il peut être associé à tout type d'élément matériel ou immatériel dès lors qu'il incarne les relations organisées entre l'Homme, la Nature qui l'environne, et les groupes tutélaires qui l'ont précédé. À ce titre, un fleuve, un arbre, un paysage ou une chanson peuvent être autant de supports patrimoniaux identifiés et investis en tant que tels. Les travaux du sociologue André Micoud ont ainsi défini le patrimoine au carrefour d'un imaginaire collectif, des réflexions sur la modalité de connaissance d'un espace et de son histoire, et des normes instaurant un héritage commun. Le végétal peut donc être au centre d'enjeux patrimoniaux et les conflits autour de sa protection sont révélateurs de tensions qui dépassent la sphère locale.



Le jardin du Musée de Montmartre © Chloé Langlais-Latil

La butte Montmartre nous donne un exemple emblématique de ce que révèle la patrimonialisation du végétal dans l'espace urbain depuis plus d'un siècle. Couverte de friches, d'un maquis et d'un tissu architectural hétéroclite tout autant que dégradé, la butte ne présentait que deux monuments historiques, classés à la fin du XIX^e siècle, qui ne pouvaient justifier la protection de son espace. Les savants, artistes et édiles locaux tentèrent de construire très tôt un caractère particulier à Montmartre, lié à des éléments immatériels : «l'esprit», «l'inspiration» (artistique ou

Les vignes en automne.
Les vignes du jardin de la Cité des Artistes.
Affiche de la fête des Vendanges 2013.
© Chloé Langlais-Latil

religieuse), «l'irrévérence». Plus que le bâti, c'est le paysage qui permet d'incarner le mieux ces images, références et hommages. Le triple regard scientifique, esthétique et politique posé sur le paysage le consacra comme «pittoresque»; et c'est à ce titre que la butte fut protégée en 1930 : un site à caractère «pittoresque, historique et légendaire».

Élément central de ce paysage, le végétal fut un élément d'attention majeur, justifiant une expression souvent utilisée par les édiles locaux tout au long du XX^e siècle : «*Montmartre est un jardin qui tolère un village*». Le caractère patrimonial accordé au végétal lui permit d'être utilisé comme un ressort contre les projets immobiliers ou industriels jugés non conformes au site par les habitants, en cristallisant des actions collectives. Les vignes en sont un exemple typique. Situées sur le versant nord, dans le maquis, sans lien avec leur emplacement originel, elles furent plantées dans le square de la Liberté par un ensemble d'artistes locaux en 1933, là où avait échoué un projet de construction d'habitations à loyer modéré (HBM). Elles furent alors investies d'un fort potentiel patrimonial en référence au passé viticole de la butte et immédiatement assortie d'un calendrier festif qui en assura la large reconnaissance. Ce végétal fortement connoté de références locales sert toujours de repère temporel dont le temps fort culmine avec la fête des Vendanges, quand défilent des groupes folkloriques (les Petits Poulbots, la République de Montmartre...)

Les riverains du maquis invoquèrent la préservation des dernières friches contre un projet de parking, amenant cet espace à être classé comme site naturel protégé à partir de 1991.



La végétation a joué un rôle palliatif quand des éléments matériels manquaient pour asseoir certaines représentations du lieu : une roseaie miniature fut par exemple plantée en 1968 dans le jardin du Musée de Montmartre pour rappeler celle de l'abbaye disparue. Un jardin botanique regroupant des plantes médicinales similaires à celles cultivées par les Abbesses fut créé en 1990.

Le nom attribué aux jardins publics a complété l'insertion de références patrimoniales dans l'espace. À Montmartre, les jardins évoquent des artistes ou figures locales inspirées, là où les rues évoquent souvent d'anciens éléments ruraux. Il est plus aisé de créer ou modifier



Jardin vertical rue Saint-Vincent
© Chloé Langlais-Latil

le nom des espaces verts que celui des rues qui servent d'adresses, et le changement de dénomination d'un jardin marque un moment patrimonial fort. Ainsi, le square Willette, situé sous le Sacré-Cœur, portait le nom d'un dessinateur investi entre les deux guerres dans la préservation du «vieux village» de Montmartre et de ses vignes. Ce square a pris le nom de Louise Michel en 2004, révélant ainsi d'âpres conflits politiques et culturels pour remplacer la référence à l'artiste des années 1930, à la réputation sulfureuse, par une icône de la Commune de Paris qui avait débuté à quelques mètres du square.

Au-delà de sa fonction patrimoniale commémorative ou festive, le végétal finit par être utilisé par la Ville pour donner l'unité à ce lieu hétérogène. *Le Petit guide à l'usage des propriétaires et jardiniers montmartrois* publié en 1992 par la Mairie de Paris incita les riverains à soigner les surfaces verticales du bâti montmartrois qui offraient un support privilégié pour la végétation, favorisant les espèces grimpantes, spontanées, d'un aspect foisonnant. Les façades devaient permettre le développement d'hectares de végétation : lierres, vignes vierges, glycines, chèvrefeuille. Le jardin vertical devait renforcer l'identité «bohème» attachée à Montmartre.

Un savant jeu fut orchestré pour organiser et encadrer l'aspect libre et spontané du végétal sur la butte. Le jardin Saint-Vincent est l'exemple le plus frappant de cette construction volontaire de friches à l'accès sévèrement encadré. À quelques pas de là, le jardin de la Cité des artistes présente lui aussi un petit bois «sauvage» de la même espèce dont l'accès au public est limité. Le talus de soutènement pavé de la rue des Saules a, pour sa part, vu pousser des dizaines d'arbres. Cette végétation spontanée fragilisant potentiellement l'ensemble a été protégée par la Ville, car elle correspondait à l'esprit du lieu et enrichissait le paysage. Le POS adopté en 2000 le prit en compte.

Plus que le bâti, le végétal montmartrois a été investi par des groupes pour établir un dialogue entre des références temporelles, politiques et culturelles. Tout le paradoxe de cette situation tient à la fragilité et à la saisonnalité du végétal qui, malgré tout, assure l'immutabilité de l'esprit de la butte.

*Chloé Langlais-Latil,
docteur en sociologie (identité, mémoire et territoires)*



Jardin vertical rue des Saules
© Chloé Langlais-Latil

LES JARDINS FAMILIERS AU GRÉ DU FLEURISSEMENT

L'histoire des relations de l'homme à son milieu et des hommes entre eux

La forte capacité des jardins familiaux à cristalliser une histoire des relations de l'homme à son milieu et une histoire des relations des hommes entre eux est soulignée depuis les travaux fondateurs d'André-Georges Haudricourt ou de Bronislaw Malinowski. Tandis que les jardins exotiques partagent avec nos jardins du quotidien les séries d'oppositions qui le définissent (Dubost, 1997), on peut se demander quels types de liens s'y tissent, ici et aujourd'hui, dans un contexte qui se déploie en leur faveur.

Selon un récent sondage TNS Sofres, deux personnes sur trois seraient amateurs de jardinage, parmi lesquelles la moitié des foyers dispose d'un jardin et un tiers d'une terrasse ou d'un balcon. Quant aux manifestations, culturelles, touristiques, sociales, liées à la promotion jardinière, elles drainent un nombre toujours croissant de visiteurs ou d'adeptes. Dans le sillage d'une attention nouvelle et partagée aux questions environnementales, le jardin est surinvesti, parfois transformé en panacée.

Pour ce qui est du jardin particulier, le jardin «au naturel» (Bergues, 2011) accorde, dès les années 1990, une place grandissante aux plantes apparentées aux spontanées, aux vivaces et autres plantes de collection, ainsi qu'à l'inscription dans le paysage. L'appartenance au monde se fait globale à travers les réseaux d'amateurs et les échanges de plantes. En même temps, différents relais professionnels répercutent comme en écho ces rapports à l'espace que le jardin exprime. Évoquons l'intérêt récent des paysagistes pour les jardins, parfois transformés en hauts-lieux de la création paysagère, et dont on peut faire varier l'échelle jusqu'à celle de la planète. Puis, les concours de fleurissement réaménagent leurs règles tandis que les filières horticoles et de la grande distribution s'organisent pour assouvir et susciter à la fois une nouvelle demande. Ainsi, le marché des terrasses et balcons fleuris, promu par le secteur marchand, a doublé ces dix dernières années : «Qui dit mieux ? », se félicite Promo-jardin. Conscience partagée sur la fragilité de la planète, nécessaire «prise» (Berque, 1990) avec le vivant dans un espace hyper-domestiqué, marché au geste prompt, nous serions, au gré de ces injonctions, des jardiniers devenus.

*La fleur devient suspecte d'artificialité,
le lien au paysage organisé. Pour «un nouvel
art de vivre à la campagne» dans les jardins
«au naturel» © M. Bergues*

Jardin paysan © M. Bergues





Jardin fleuri
© M. Bergues

Significatifs encore, sont les discours sur l'éloge du jardin, répercutés par la presse, la publicité, les médias en général. Jardin refuge, dans une société en proie au doute, où la magie du « voir pousser » a le don de rassurer et d'enchanter à la fois. Jardin, lieu des possibles, où la force de la vie se réitère, moyennant quelques soins et autres arrosages. Jardin reflet, pour témoigner du désir de campagne d'une classe urbaine désormais dominante, comme du formidable engouement pour la maison individuelle depuis un demi-siècle, avec la présence du jardin parmi ses motifs. Art de vivre, pièce à vivre, ce sont les termes récemment utilisés par les promoteurs d'un marché florissant.

Ainsi, le jardin est sans doute le lieu où assouvir son désir de nature, si patent qu'il gagne facilement l'intérieur de la maison, celui aussi où assouvir son désir d'être ensemble dans la sécurité d'un chez-soi surinvesti et dans le cadre d'un réseau choisi, convoqué à demeure autour de la piscine et autres barbecues, quand la rue comme lieu de sociabilité disparaît dans un concert de sentiments d'insécurité et de devenir incertain (Bergues, 2009). À ce titre, la passion jardinière partage avec la passion patrimoniale certains attributs, notamment ce goût pour un « retour » en toute sûreté aux choses belles et bonnes. Il s'agit donc de questionner cet état de fait qui fait du jardin le lieu d'une nature retrouvée et/ou d'une convivialité tranquille.

Ainsi ce qui qualifie les jardins familiaux d'aujourd'hui relève d'un régime d'historicité précis, d'autant plus appréciable qu'il peut être comparé à d'autres, et ceci dans le cadre du lent processus d'esthétisation qui touche le jardin d'agrément comme l'art des jardins. L'exemple du fleurissement permet tout particulièrement de lire différentes strates qui se sont succédées dans l'enclos du jardin. À d'autres moments, l'ordre du jardin fut l'occasion de signifier une idéologie, héritée du XIX^e siècle, volontairement progressiste et hygiéniste.

Depuis les années 1950, le jardin a très largement perdu de sa vocation nourricière en dépit du renouveau que connaissent aujourd'hui des jardins familiaux et ouvriers récemment patrimonialisés. Donc, tandis que se confirme progressivement la tendance du jardin d'agrément à se substituer au potager, le « jardin paysan » avec ses mélanges de genres et son goût du bricolage est progressivement détrôné. Le goût des fleurs, annuelles cette fois, vivement colorées, se répand sous couvert de progrès et de modernisme mais aussi sous influence d'un marché horticole qui cueille bientôt les fruits d'une centaine d'années de sélection (Cf. *Le Jardin fleuri* in Bergues, 2011). Les concours de fleurissement officiels qui naissent à la fin des années 1950 dans le relais des actions du Touring

Club de France ont promu cette fabrication du nouveau visage d'une France fleurie, tandis que les paysagistes, en début de professionnalisation, ne s'intéressaient guère à cette échelle du jardin.

Sans vouloir en retracer l'histoire, ce qu'il faut constater c'est la capacité des fleurs et au-delà, du jardin, à répercuter, retracer, exprimer des mouvements qui le dépassent et l'englobent à la fois. Les *floricottes* ou les bricoles du «jardin paysan» expriment le lieu d'ici, village et gens d'ici, et ne se soucient guère de reconnaissance ni même d'appartenance à un ensemble plus large, même si certaines pratiques le contredisent à l'occasion. Tandis que les relations d'échange s'amenuisent, les annuelles du «jardin fleuri» ont leurs consœurs dans les rayonnages des jardinerie et des librairies, dans les massifs urbains et villageois, pour une intégration à l'espace local, départemental et national que ne manquent pas de solliciter les concours. Quant aux vivaces du jardin «au naturel», elles agrègent à un réseau choisi, et le plus souvent déterritorialisé. Ici, la dimension nationale perd de sa consistance, pour un modèle bientôt constitué en nouvelle norme dominante. Les mêmes mouvements s'observent à propos de l'insertion paysagère des trois types décrits : peu de fermetures et habitudes de transplantation d'espèces «voisines» dans le premier, clôtures, rites de seuil et végétaux résolument horticoles dans le second, plantes et clôtures dites naturelles mais toutefois issues de pépinières spécialisées pour le troisième. Ces passages, du territoire au sens fort du terme, où se superposent lieux et relations, à un espace à la fois local et global où s'amenuisent les relations de proximité et où se développe la part d'individualisme, jusqu'à un territoire délocalisé mais centré autour de la personne, illustrent des mouvements généraux qui dépassent largement le cadre du jardin et de ses fleurs. Mais ils l'éclairent de manière exemplaire. Outre le rôle historique des concours, du tourisme et de l'hygiénisme dans la lente fabrication des jardins et des espaces extérieurs en paysage, il faut évoquer les transformations de l'agriculture depuis les années 1950 et l'affirmation d'une société dite de croissance, la transformation de la composition des campagnes et du lien social, l'avènement enfin, d'une conscience écologiste et d'un goût renouvelé pour le jardin.

Au-delà de ces contingences historiques et sociales, au-delà des modèles, il est une façon toujours partagée de jardiner. Celle qui met en scène le caractère vital qu'il y a à s'occuper des plantes et à entreprendre l'espace extérieur commun. Ce geste, cette emprise soulignent l'importance du lien au vivant et à la matière, fait de vigilance, «d'amitié respectueuse» – pour reprendre la belle formule d'Haudricourt, mais aussi de promesses. Car dans leur capacité à naître, pousser et renaître, les plantes disent qu'ici, que maintenant, que demain, sont possibles.

*Martine Bergues,
docteur en anthropologie sociale et ethnologie
au Conseil général du Lot/Centre Edgar Morin/CAS*



*Concours des villes
et villages fleuris
© M. Bergues*

UN ARBORETUM SAUVEGARDÉ POUR LE PLAISIR DE TOUS

à Chatillon-sur-Chalaronne



Diplômé de l'École nationale supérieure d'horticulture de Versailles, Henri Navel produisait des fruits dans son domaine de douze hectares. Durant les trente dernières années de sa vie, il a progressivement constitué un arboretum d'agrément en rassemblant plus de 350 arbres répartis en 242 espèces. Après sa mort en 2008, la commune de Châtillon-sur-Chalaronne s'est portée acquéreur de l'ensemble de sa propriété, pour sauvegarder l'arboretum et l'ouvrir au public.

Chaque arbre a fait l'objet d'un diagnostic de l'Office national des forêts (nom scientifique, géolocalisation et plan de gestion d'ensemble), il est désormais identifié avec un panneau sur lequel la botaniste Annie Claude Bolomier a inscrit nom français, nom latin (espèce et genre), famille et origine géographique. Nomenclature obscure pour certains mais qui permet de distinguer, entre autres richesses du patrimoine végétal, les vingt *Acer* (ou érables) ou les quatorze *Quercus* (ou chênes) représentés dans l'arboretum : par exemple, *Quercus rysophylla* (ou Chêne du Mexique), remarquable en hiver avec ses feuilles persistantes.

La plantation des arbres s'est accompagnée d'une véritable composition paysagère, autour d'un étang artificiel. Dans son projet, Henri Navel a été soutenu par un autre passionné d'arbres de Châtillon, le pépiniériste Daniel Soupe, pour élargir la collection avec des



Cyprès chauve à l'automne (Taxodium Distichum, Cupressaceae) © Annie Claude Bolomier

Musique sous les arbres, lors de la soirée des Associations © Service communication de la mairie de Châtillon-sur-Chalaronne

Invitation à un pique-nique, au bord de l'étang dans l'arboretum en fleurs © Patrimoine des Pays de l'Ain

Une spirale à auxiliaires © CAUE de l'Ain





Un spectacle changeant, le reflet des arbres dans l'étang © Annie Claude Bolomier

arbres venant principalement d'Asie ou d'Amérique. Chaque arbre a été choisi et planté pour s'intégrer dans un ensemble, en imaginant son volume et l'évolution de ses couleurs (feuilles mais aussi fleurs et fruits) au fil des saisons, en relation avec les arbres avoisinants. Diversité d'aspects mais aussi richesse de senteurs, comme celle de l'arbre à caramel, *Cercidiphyllum japonicum* : en automne, lorsque l'on marche sur ses feuilles, il dégage une odeur de caramel.

Pour compléter la sauvegarde de cette collection, un verger a été recomposé afin de rendre hommage à l'ancienne activité de son créateur.

L'arboretum accueille d'autres installations sensibilisant à la biodiversité : principalement un rucher pédagogique qui attire de nombreux visiteurs autour de l'apiculteur Olivier Dutang. On peut aussi observer un désormais classique hôtel à insectes ou une spirale à auxiliaires¹.

L'arboretum est ouvert en permanence, pour qui veut se promener dans un site harmonieux, à la découverte des arbres, ou bien se réunir dans un cadre paisible. L'aménagement d'une liaison « modes doux » avec le centre de Châtillon se réalise progressivement.

L'arboretum s'anime à certaines occasions, lorsque la Grange accueille des fêtes familiales ou amicales, qui peuvent aussi utiliser bancs et tables de pique-nique implantés en différents endroits. Un temps fort de l'année est la Soirée des Associations qui se tient désormais dans l'arboretum, par un beau soir d'été, autour d'un grand pique-nique accompagné par un petit orchestre.

*Isabelle Roger-Favre,
géographe-urbaniste au CAUE de l'Ain*

¹- Structure en pierres, formant une spirale, où un choix de plantes attire des insectes très divers pouvant nicher dans les interstices.

Complétant deux autres publications du CAUE de l'Ain sur le thème de la qualité des espaces publics, « Aménagement paysager, avec le concours de la nature » s'appuie sur les réalisations des communes candidates au Prix Spécial d'Aménagement Paysager du Comité Départemental de Fleurissement 2013.

Démontrant que chaque lieu détermine son projet, la brochure s'adresse principalement aux communes qui de plus en plus prennent en charge les aménagements paysagers et les intègrent à leur projet global de mise en valeur de l'espace public.



QUAND LA VIE NAÎT DE L'ORDRE

Les jardins suspendus du Récatadou à Labeaume

Dans les plateaux calcaires du Sud Ardèche, au lieu-dit le Récatadou, les falaises bordant la rivière Labeaume présentent une organisation singulière. Débroussaillées petit à petit par l'association «Dolmens et patrimoine de Labeaume» puis par la commune, elles laissent à nouveau paraître les jardins suspendus créés au milieu du XIX^e siècle par les habitants des lieux. Il fallait que le besoin soit grand pour déployer les trésors d'imagination et de courage nécessaires à la création de tels jardins. Une simple visite donne le vertige et l'on reste plaqué à la paroi tant le précipice est impressionnant.

Le terme Récatadou apparu en 1975 signifie «lieu bien rangé» et ce lieu jouxte une parcelle dont le nom viendrait du provençal *rédi jadou* «petite pièce de jardin». C'est en effet le sens de l'organisation régnant dans ces lieux qui marque le plus. Le manque de place, de terre, d'eau et de fertilisant a obligé les hommes à ne rien faire au hasard. Le principe des jardins suspendus est simple. Les replats de la falaise ont été délimités par des pierres puis remplis de terre issue des dolines¹ du plateau. Le secret de la fertilité de ces jardins résidait dans le dépôt à même la roche d'un

épais lit de buis qui libéraient lentement l'azote et la potasse indispensables aux plantes. Chaque année cet apport était complété par le fumier animal ou le brugno, résidu issu du pressage des olives. L'aménagement de la falaise commençait par le bas pour profiter au maximum de l'humidité fournie par la rivière, puis les jardins s'étagaient les uns au-dessus des autres jusqu'au sommet où était implantée la maison d'habitation des propriétaires.

Chaque jardin était accessible par un réseau de circulation aménagé de façon

à préserver au maximum l'espace cultivable. Les escaliers de pierre reliaient les murets surmontés de coursives ou bien étaient aménagés directement dans les fentes de la roche. Dans ce dédale à flanc de précipice, un pas de plus pouvait être un pas de trop.

Au sein des parcelles, les cultures étaient aussi judicieusement réparties. Les grimpantes investissaient les parois. Les arbres fruitiers aux racines profondes étaient placés au fond de la parcelle tandis que la vigne, au pied des murets, signalait la proximité du vide aux jardiniers distraits. Les légumes se partageaient les jardins en fonction de leur besoin en terre ou de leur précocité. Les premières fraises étaient toujours très prisées sur le marché.

L'orientation plein sud des jardins garantissait une production sur une grande partie de l'année. La neige tombe rarement sur les falaises et, dès





janvier, toutes sortes de légumes peuvent être installés. Deux récoltes de pommes de terre dans l'année n'avaient rien d'extraordinaire.

Les habitants, tailleurs de pierre, maçons et agriculteurs à la fois, ont utilisé à profit toutes les caractéristiques des lieux.

Les pierres plates rassemblées en *impluvium* permettaient la récupération de l'eau et son acheminement jusqu'aux citernes créées pour l'occasion dans les diaclases² fermées par des pierres et de l'argile. Les pierres plus carrées ont servi à l'édification des murets et des escaliers.

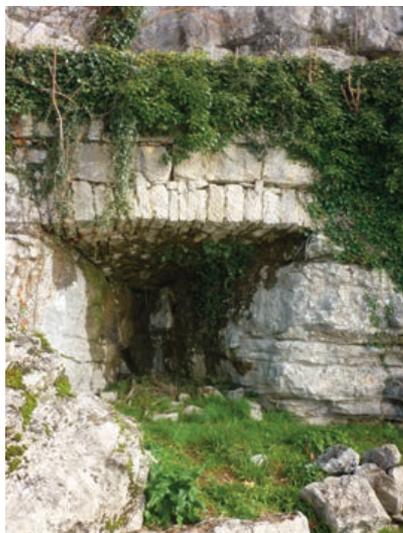
La grande technicité mise en œuvre par ces bâtisseurs (plusieurs murs à arc de décharge et voûtes plates) a permis à ces réalisations de résister jusqu'à nos jours. Au fur et à mesure de l'amélioration des outils, les pierres ont été taillées plus finement. L'évolution des techniques est visible sur les différents jardins. Aujourd'hui, la nourriture vient en quasi totalité de l'extérieur, mais ces

jardins continuent de nous nourrir. Sur le plan intellectuel, ils enrichissent notre connaissance du passé, mais c'est surtout au niveau émotionnel qu'ils nous bousculent. On ne revient pas du Récatadou sans ressentir du respect pour le travail réalisé. Les hommes qui œuvrent à sa préservation permettent que nous soyons transmis l'amour de la pierre et le sens du travail bien pensé. Le Récatadou « ce petit lieu bien rangé » est à classer dans notre tête comme un haut lieu de patrimoine.

*Guylaine Magniez,
chargée de mission au CAUE
de l'Ardèche*

1- Doline : dépression circulaire caractéristique des reliefs karstiques dont le fond est souvent occupé par des argiles de décalcification.

2- Diaclase : sillon profond dans la roche sédimentaire.



Escaliers, coursives sur les murets et passages dans la roche même.

Les jardins suspendus reçoivent aujourd'hui le conservatoire de figuiers.

Diaclase bouchée pour servir de citerne naturelle.

Voûte plate supportant une parcelle cultivée.

© G. Magniez

UN PARC PAYSAGER AU CŒUR D'UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ

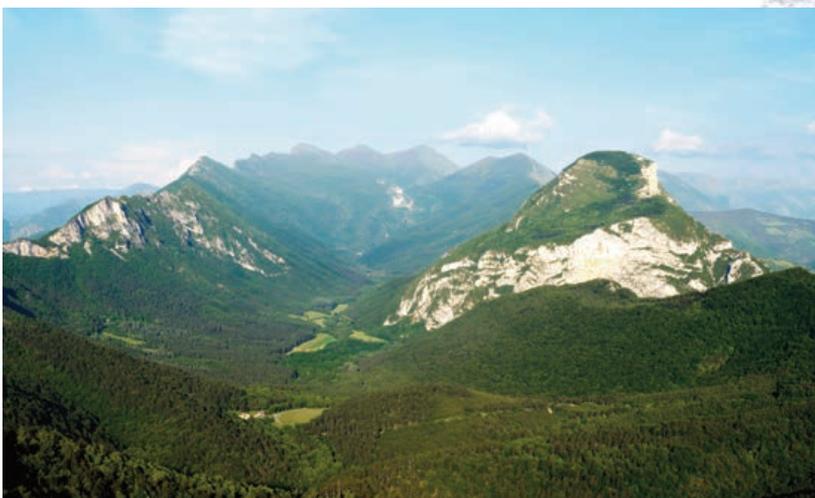
La forêt de Saoû

Le massif de la forêt de Saoû impose sa silhouette découpée dans les paysages drômois comme un monument naturel, surgi des plissements terrestres, sculpté par l'érosion et façonné par les hommes. Un exceptionnel val perché entouré de falaises, une arche de la diversité, une forêt refuge à travers l'histoire... c'est «un monde en soi» teinté du mystère d'une forêt omniprésente. À l'intérieur de cette étroite vallée encaissée (trois kilomètres au plus large) étirée d'est en ouest sur douze kilomètres, se concentre une variété remarquable de paysages et de formations végétales regroupant des espèces aussi bien montagnardes que méditerranéennes*.

** La forêt de Saoû est, de fait, forêt de protection depuis 1929, inventoriée par trois ZNIEFFs, et fait partie du réseau des sites Natura 2000 (ZPS et ZSC). C'est un site classé depuis 1942 et un Espace Naturel Sensible du Département de la Drôme.*

Cette biodiversité s'explique par plusieurs facteurs combinés : l'amplitude altitudinale (1100 mètres de dénivelé), les expositions contrastées entre adret et ubac, la diversité des sols, les microclimats dus à l'isolement, mais aussi les reliefs variés (falaises rocheuses, versants pentus, fonds plans). L'occupation humaine a également influencé le couvert végétal en ouvrant plus ou moins les milieux boisés par des défrichements, l'élevage, le bûcheronnage, des cultures, l'exploitation de carrières, des plantations ornementales ou productives. Et, depuis le XIX^e, les paysages ont tendance

à se fermer avec la forte progression des boisements. Un usage plus récréatif de la forêt se développe avec la construction en 1852 d'une maison de plaisance en fond de vallon. Cette Villa Tibur –détruite en 1971– fut accompagnée d'un parc avec bassin d'ornement et d'une allée d'apparat plantée de cèdres de l'Atlas. À cette période, la palette végétale s'élargit encore avec la plantation d'essences exotiques aux abords de la villa, l'esquisse d'un arboretum. En 1924, Maurice Burrus, un industriel alsacien acquiert la forêt pour y développer des aménagements d'envergure : route touristique, abri-refuge, électrification, aires de pique-nique et, à côté de la Villa Tibur, construction d'une «folie» néo-classique, l'Auberge des Dauphins, lieu de gastronomie et de festivités réputé.





Le patrimoine végétal en forêt de Saoû est naturel et culturel. En 1989, lorsque la fermeture des lieux au public a été envisagée pour un projet de chasse privée, une mobilisation populaire revendiquant ce site comme bien commun n'a pas tardé, ce qui a déterminé le Département de la Drôme à se porter acquéreur en 2003. Depuis, l'action du Département conjugue préservation paysagère et écologique à l'accueil du public, en concertation avec les usagers. Un plan de gestion durable peu interventionniste sur la forêt est établi – 57 % du couvert connaît une évolution libre –, avec des objectifs paysagers cernés par rapport à la fréquentation du public. Les coupes trop conséquentes sont évitées pour maintenir l'homogénéité de perception du couvert forestier, les travaux de gestion sylvicole et pastorale doivent être discrets, les fenêtres paysagères maintenues notamment par un pastoralisme encouragé et raisonné... L'accueil du public en cœur de site guide également la prise en compte du patrimoine végétal autour de la future « maison de site » avec une volonté de valoriser le cadre paysager exceptionnel et de révéler l'histoire et la richesse patrimoniale des lieux. Mais de quel patrimoine parle-t-on ? Des espèces d'intérêt communautaire ? Des pelouses sommitales particulièrement riches ? De la forêt quasi-vierge envahie de mousse de la Grande combe ? De la qualité esthétique de l'écrin forestier ? Du parc d'ornement avec son petit Trianon ? Des tableaux paysagers ? La force de ce patrimoine se trouve dans la cohabitation insolite de ces éléments et le subtil équilibre entre nature sauvage et jardinée, dans un esprit des lieux très particulier, prisé par les visiteurs.



*Laurence Patois-Bedel,
paysagiste au CAUE de la Drôme*

*Écrin forestier du synclinal perché et milieux
ouverts de fond de vallon et d'altitude.*

*Allée de cèdres de l'Atlas menant à l'Auberge
des Dauphins.*

*Libre évolution de la forêt du fond
de la Grande Combe.*

*©Guillaume Bonnel, Observatoire photogra-
phique des paysages de la forêt de Saoû*

LA VILLE PEUT-ELLE RÉINVENTER LE VÉGÉTAL ?

La culture hors-sol

Il existe des parcs urbains, des espaces verts, mais certains scientifiques, professionnels, artistes ou élus développent de nouvelles hypothèses : extirper le végétal de la terre, le suspendre, l'accrocher et reconquérir des espaces minéralisés. C'est le principe de la culture hors-sol. Le CAUE de l'Isère a interrogé deux professionnels :

Pierre Ballèvre, entrepreneur en paysage, a installé plusieurs murs végétaux en Isère. Il revient sur les aspects technique et philosophique. Yohan Hubert, directeur de l'Association Française de Culture Hors-Sol, biologiste, nous parle du jardinage hors-sol et de ses potentialités.

Pierre Ballèvre nous expose un de ces projets : les murs végétaux du lycée des Eaux Claires à Grenoble. Il nous précise qu'il résulte avant tout d'un choix esthétique de l'architecte recherchant un élément d'ornement exceptionnel qui participe à « bio-verdir » et singulariser le cadre de vie du quartier.



La mise en œuvre consiste en la fixation de cages grillagées équipées de géotextile et de substrat dans lesquelles est organisée une composition de plantations bien précise.

Les contraintes sont fortes : l'installation à la verticale induit un coût dix fois supérieur à la normale pour la mise en œuvre (structure et plantations) et dix à vingt fois supérieur pour l'entretien (remplacement fréquent des végétaux, taille régulière, gestion de l'eau...).

Pierre Ballèvre nous confie que ces contraintes techniques et économiques sont peu compatibles avec les objectifs environnementaux, même si la faune vient y trouver refuge...

Cette tentative de conquête de nouveaux espaces par les végétaux s'inscrit dans une démarche esthétique intéressante ; cependant, au-delà de ces réalisations très exceptionnelles liées à des espaces à enjeux, des réponses moins consommatrices d'énergie sont à imaginer par les architectes pour végétaliser les façades urbaines et accueillir le végétal en ville.

La rencontre avec Yohan Hubert va nous apporter une vision plus globale sur la culture hors-sol.

Yohan Hubert se préoccupe de la gestion des déchets, de l'eau et des besoins alimentaires, ce qui l'a conduit à imaginer d'autres formes de cultures que celle en pleine terre, pour développer le végétal en ville, sur des constructions existantes et accessibles à tous. L'association réalise ces installations uniquement avec des végétaux comestibles.

« La culture hors-sol, on en fait tout le temps : c'est la plante en pot, la jardinière du balcon ; dès qu'on sort de la pleine terre, on est en hors-sol, par définition. »



Il existe aujourd'hui un large champ de techniques pour la culture hors-sol: le pot, la jardinière hydroponique (sans substrat), le mur végétal, le toit végétalisé. Le tout est d'utiliser la bonne technique selon ses problématiques et ses besoins. Dans tous les cas, ce type de culture ne peut s'affranchir de l'intervention humaine, au même titre que le jardinage en pleine terre !

« Cela s'inscrit dans la continuité de l'histoire des villes et correspond à une innovation induite par le contexte social et environnemental actuel. Les jardins hors-sol sont une nouvelle solution pour faire perdurer le jardinage en ville, pour répondre à différents besoins. »

De ces deux témoignages émergent plusieurs réflexions : Ces nouvelles pratiques offrent-elles des perspectives d'avenir crédibles pour redécouvrir en ville, l'agrément d'une nature plus proche, d'une esthétique de vie, voire de réelles ressources alimentaires de proximité ?



Les expériences et projets pourraient se multiplier autour d'équipements publics, voir se généraliser à l'ensemble des bâtiments ?

Accessible demain à tous, la ville peut-elle se métamorphoser en ville-nature où façades, fenêtres, balcons ou terrasses accueilleraient le végétal comestible ou ornemental ?

CAUE de l'Isère



Extension du Lycée des Eaux Claires, Architecte R2K © CAUE 38

La récolte sur le toit de la Casemate à Grenoble © AFCH

Jardin sur la terrasse de la maison du tourisme, Grenoble © AFCH

Mur végétal du lycée des Eaux Claires © CAUE 38

LE PARC JOSEPH-SANGUEDOLCE

Parc-musée du Puits Couriot



E mblème majeur de l'identité stéphanoise, le Puits Couriot est le seul grand ensemble préservé du patrimoine minier du bassin de la Loire. Il constitue l'un des sites patrimoniaux majeurs de la région Rhône-Alpes dans le domaine du patrimoine industriel. En service jusqu'en 1973, le Puits Couriot et ses crassiers dominent la ville toute proche. Son paysage remarquable et les ambiances de très grande qualité qu'il propose à deux pas du centre-ville lui valent d'être classé monument historique depuis janvier 2011.

À l'heure où le territoire stéphanois affirme son renouveau et son attractivité, la Ville de Saint-Étienne a souhaité mettre en valeur ce grand symbole du passé houiller à travers le projet de création d'un parc-musée. L'objectif est à la fois de développer le Musée de la Mine en ouvrant de nouveaux bâtiments au public et d'aménager les anciens territoires miniers qui l'accompagnent formant un poumon vert exceptionnel par sa taille (20 hectares).

Les plateformes basses qui accueillait à l'origine les dispositifs de triage et d'expédition du charbon ont été reconverties en un grand parc urbain, inauguré en juin dernier, à proximité immédiate du centre-ville. Le parc Joseph-Sanguedolce a été conçu par Michel Corajoud, récent lauréat du prix international André-Le-Nôtre.

Il a conçu ce parc avec pour objectif de faire écho à la mémoire du lieu tout en permettant son appropriation par les stéphanois. Un des enjeux du projet était d'offrir aux habitants du quartier voisin, qui n'ont pas forcément l'opportunité de partir en vacances, une parenthèse verte hors la ville pour flâner, s'amuser et se détendre.

L'aménagement fait appel à une palette de matériaux réduits (l'acier corten, le bois, le béton) en harmonie avec l'existant. Grâce à des interventions mesurées, les aménagements allient la préservation des



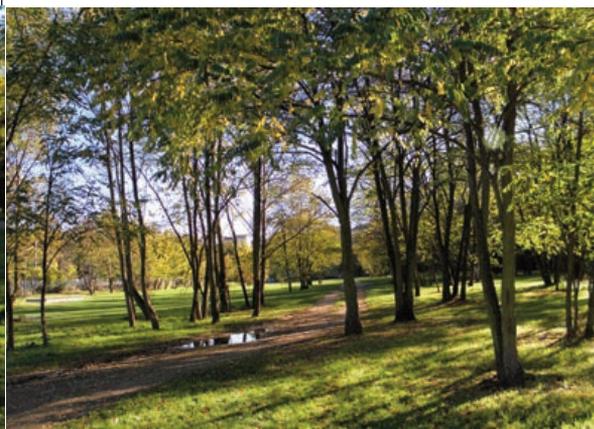


traces patrimoniales à la volonté de créer un véritable lieu de détente et de loisirs. Le faisceau des voies ferrées a été inséré dans une allée en stabilisé bordée par des jeux pour enfants et des aires de pique-nique. Des cheminements ont été créés afin de rendre tous les nouveaux espaces accessibles à tous. Des jeux accessibles aux enfants en situation de handicap ont été également installés. Dans l'optique de partage du lieu par tous les publics, des hamacs permettent de se détendre et profiter pleinement de la quiétude du lieu.

Le parc respecte la topographie héritée de l'exploitation minière qui a modelé le site en plateformes et en plans inclinés. La tête d'aiguillage a été dégagée et mise en valeur à l'extrémité de la voie. L'ancienne voie ferrée est longée par un long canal en béton offrant de la fraîcheur en été et un grand jeu d'eau pour les enfants. Afin de sentir la dimension profonde de la mine, des jalons en acier corten ont été gravés avec le nom des puits du bassin et leur profondeur sur les anciens murs de stockage du charbon.

En terme de stratégie végétale, le site a fait l'objet d'une première végétalisation en 2006 lors de sa dépollution et ouverture au public. L'aménagement s'est appuyé au maximum sur la végétation existante. Les allées ont été positionnées afin de conserver les arbres, principalement des acacias, qui avaient progressivement reconquis le site. Des bouquets d'arbres symbolisent la présence d'anciens puits de mine aujourd'hui disparus. Au total, une trentaine d'arbres (érables argentés, aulnes, noisetiers, hêtres...) ont été plantés afin de diversifier le peuplement ainsi que plus de mille arbustes. Des plantes grimpantes habillent la clôture séparant le parc de la voie ferrée qui le longe. Les essences ont été choisies pour leur compatibilité avec la politique d'entretien «Zéro Phyto» adoptée depuis 2011 par la Ville de Saint-Étienne sur tous ces espaces verts.

*Mathilde Lourmet,
chef de projet Parc-Musée du Puits Couriot,
Direction Urbanisme
Ville de Saint-Étienne*



*Le site du Puits Couriot en 1965.
La grande pelouse de la plateforme haute.
Le canal le long de l'ancienne voie ferrée.
Bouquets d'acacias.*

LE JARDIN PIE X À TALUYERS

Ou la mémoire d'un jardin vivrier typique du site



Situé au cœur du village, le jardin a vocation à remplir le rôle d'espace de convivialité et de lieu récréatif de proximité.

Le projet a consisté tout d'abord à créer les conditions d'accès, d'attractivité et d'ouverture au public d'un lieu jusqu'alors fermé et privé. Ce projet se matérialise par la création d'allées traversantes facilitant les liaisons piétonnes inter-quartier et la desserte des commerces de proximité et d'une promenade périphérique desservant les différentes parties du jardin : jardin floral, collection de figuiers,

potager biologique, jardin pédagogique, bosquet des saules, verger.

La proposition s'appuie sur le concept du jardin fruitier en développant cette thématique par la collection de variétés locales doublée d'une collection de fruitiers sauvages présentée sous la forme d'une haie fruticée. Les eaux pluviales des nouvelles constructions sont collectées dans une citerne. Le bassin *impluvium* et le système d'arrosage ont été restaurés pour l'arrosage parcimonieux du jardin.

Ce jardin est étroitement lié à l'histoire du couvent Pie X et, avant celui-ci, à l'histoire de l'ancien domaine.

Maison forte, puis château, puis maison des champs cette propriété devint un pensionnat religieux et une école.

On surnommait les pensionnaires les « Pidiziens ».

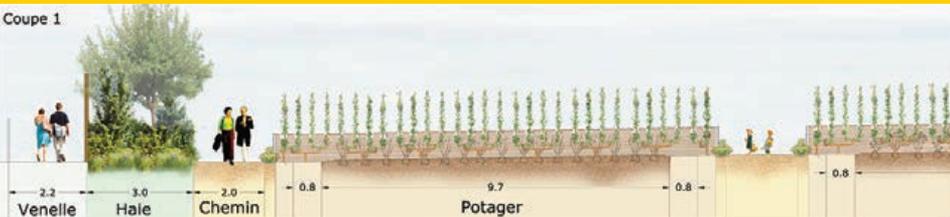
En 1968, il y a encore quatre-vingt-dix élèves mais l'année 1969 marque la fin de l'aventure du pensionnat.

La ferme et ses jardins vivriers produisaient alors l'essentiel de l'alimentation nécessaire aux pidiziens. La maison Pie X est ensuite occupée pour la retraite des religieuses de la Christinière de Saint-Sorlin. Aidées de leur jardinier, elles perpétuent la culture maraîchère et fruitière sur de grands carrés. En 2007, la commune de Taluyers, dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme, classe une partie du parc, jusqu'alors constructible, en espace vert protégé.

En 2010, la congrégation vend une partie de l'espace devenu trop grand et la commune acquiert l'essentiel du jardin afin de l'aménager en parc municipal sur une surface de 6 500 m² dans le but de perpétuer la mémoire du lieu et de l'ouvrir aux talusiens.

En 2011-2012, le jardin Pie X est aménagé conjointement à la construction d'opérations d'habitats riverains.

Le projet consiste à rendre accessible et attractif un lieu jusqu'alors clos et secret.





Le tracé épuré du jardin s'appuie en partie sur l'organisation datant du début du XIX^e avec un grand potager biologique cultivé en carrés, une prairie rustique, un jardin floral, une haie fruticée et un verger, l'ensemble offrant un parcours de promenade et de détente.

La thématique du jardin fruitier s'inspire de l'histoire du site (rappelant le rôle vivrier de l'ancien jardin) et permet d'enrichir de

nouvelles collections. Le jardin est conçu sur le principe de la culture agro-écologique selon laquelle les cycles naturels, les inter-relations faune/flore auxiliaires sont respectées et les intrants réduits au minimum et uniquement organiques.

C'est un jardin comestible fait pour l'éveil des diversités. Diversité biologique et diversité du goût, un jardin prévu pour des récoltes collectives et festives.

Sur 6 500 m² il s'organise en six espaces :

- le jardin floral : collection de pieds mères de plantes vivaces toutes saisons ;
- la prairie rustique fleurie : annuelles et vivaces mellifères utiles pour les pollinisateurs ;
- le bassin *impluvium* : récupération des eaux des toitures pour l'arrosage du jardin ;
- la haie fruticée : fruitiers sauvages à baies et fruits utiles, garde-manger et refuge pour les oiseaux et les auxiliaires du jardin ;
- le jardin pédagogique : petite pépinière pour tous, collection de fruits rouges et plantes aromatiques et bacs à compost ;
- le potager biologique réservé au restaurant.

Le jardin rassemble ici des éléments emblématiques du paysage de Taluyers ; d'une part, les cultures : vignes, maraîchage, vergers et, d'autre part, les landes et fruticées de Montagny.

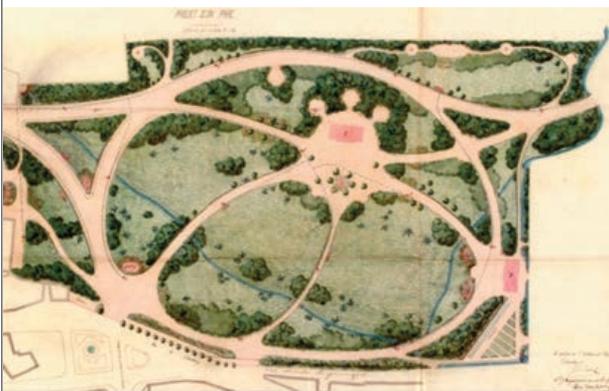
*Bertrand Rétif,
architecte paysagiste dplg, Itinéraire Bis Paysage*



Mission	Maîtrise d'œuvre complète
Programme	Création du jardin public PieX au cœur du village
Site	Ancien domaine religieux et orphelinat des Pidiziers
M. d'ouvrage	Commune de Taluyers
Coût travaux	250 000 € HT (ratio : 38 €/m ²)
Surface	6 500 m ²
Entreprise	Greenstyle
Calendrier	2011 - 2012

LE PARC DES THERMES D'AIX-LES-BAINS

Un patrimoine végétal à plusieurs visages



Pour ce numéro consacré au patrimoine végétal, le cas du Parc des Thermes à Aix-les-Bains, aussi nommé Parc annexe de l'Établissement thermal, Parc de verdure, etc., s'imposait par son caractère patrimonial établi, et par les différents modes de contribution du végétal.

Bien que d'un intérêt botanique non négligeable, c'est d'abord en raison du témoignage historique, caractéristique des «villes d'eaux», que le parc a été inscrit en 2008 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Quel rôle a tenu la végétation dans cette reconnaissance ?

Le fait que le parc bénéficie d'une inscription en propre, non en tant qu'abord de l'Établissement thermal par ailleurs classé, semble déjà accorder importance au jardin.

Toutefois, restant associé à quelques sculptures et constructions élégantes (promenoir, kiosques...), on peut se demander si, dans l'ensemble distingué, le végétal ne sert pas seulement de faire-valoir aux œuvres artistiques et architecturales. La qualification de parc thermal permet de trancher dans la mesure où dans de tels parcs, le végétal, après l'eau bien sûr, était tenu pour primordial, pour ses vertus tant physiques (protection solaire et sonore, épuration de l'air...) que psychologiques (connotation naturelle, agrément esthétique...); d'autant que la composition paysagère était censée inviter à la promenade, donc à la rééducation physique, en sus des rencontres mondaines.

Ajoutons que, par leur longévité naturelle et leur conservation intentionnelle, certaines essences encore présentes (platanes, cèdres bleus, ginkgo, tulipier de Virginie...) réalisent le lien entre les aménagements successifs, par transmission patrimoniale au sens premier.

Plus anecdotiquement, le végétal contribue à la monumentalité de parc par le biais de plantations commémoratives (couronnement de Georges VI, millénaire de la Maison de Savoie...) qui en se multipliant, tendent à imprégner l'ambiance thermique d'une signification mémoriale, voire politique.



Parallèlement à sa consécration monumentale, le Parc des Thermes est également investi, depuis son origine, de valeurs urbaines et touristiques. La fonction de promenade publique, juridiquement scellée en 1865, fut entérinée par l'usage ; l'espace vert venant à jouer un rôle de poumon, ou d'antidote, avec l'augmentation des nuisances urbaines. La fonction touristique, d'abord commandée par l'activité thermale, s'est peu à peu différenciée jusqu'à conformer à sa propre logique le « produit » thermal, dont le parc. Aussi ce dernier se voit-il enrôlé dans des concours de parterres et de jardinières, reléguant les ligneux, ou des dégagements de vue fatals à la strate arbustive ou quelques postures stéréotypées. Enfin, occasionnellement espère-t-on, le végétal, à défaut d'être sauvegardé, est aussi appelé à constituer du patrimoine en devenant sculpture (voir photo en couverture de l'ouvrage).

En définitive, sous couvert de patrimoine, la superposition de destinations (thermale, monumentale, urbaine, florale, mémoriale, touristique, équipement de plein-air, zone naturelle, « espace de sports et loisirs ») a tendu à brouiller sa lisibilité, ainsi qu'à amputer, revêtir et éclaircir les aires plantées, mais gageons que dans le cadre de diverses procédures en cours, inventaire général du patrimoine, labellisation Ville d'art et d'histoire, Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, Agenda 21 local..., le patrimoine végétal soit pleinement reconnu et respecté.

*Jean-Pierre Petit,
architecte au CAUE de Savoie*

1^{re} composition, J.S. Revel. 1869 – Coll. Arch. Dép. de Savoie, 92X.

*2^e composition, Ch. Bouhana & R. Pétriaux, 1933.
Inv. 1993 A. Debombourg, Serv. tech. Aix-les-Bains.*

*Bois de cèdres bleus de l'Atlas datant du 1^{er} parc.
Coll. CAUE de la Savoie, 2014.*

*Vue traversante nord-sud du parc v.1900.
Coll. Arch. Mun. Aix-les-Bains.*

*Vue traversante nord-sud du parc v.2000.
Inv. Gén. Patrim. Aix-les-Bains.*



QUI CRÉE LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ?

L'exemple du parc Jean-Beauquis à Ambilly

Le terme patrimoine est souvent utilisé en France pour désigner ce qui doit être conservé. Or, la notion de patrimoine est beaucoup plus complexe. Elle se définit également par la manière de transmettre aux générations futures un patrimoine donné (ici un parc), par la représentation collective que la population a de cet espace, ainsi que ses usages et pratiques. Un site patrimonial n'a pas vocation à être préservé ou protégé de tous facteurs extérieurs, humains ou naturels. C'est un milieu vivant qui évolue en fonction de son époque, de l'environnement dans lequel il s'exprime et du regard que posent ces usagers sur ce lieu. L'histoire du parc public Jean-Beauquis sur la commune d'Ambilly illustre bien cette définition d'un patrimoine végétal.

Ce parc appartenait autrefois à la famille Buffet-Babuty et faisait partie d'un grand domaine arboré qui s'étendait jusqu'à la frontière avec la Suisse. La commune, consciente de l'intérêt patrimonial et urbain que représente ce parc, s'en est portée acquéreuse pour lui donner une véritable vocation publique plutôt que de le voir saisi par des opérations immobilières privées. Cette anticipation permet aujourd'hui de profiter d'un site remarquable et apporte une véritable respiration dans un secteur où le foncier se fait rare. Un nouveau parc est apparu dans le paysage urbain de la ville.

Au-delà de l'héritage transmis par la commune, ce lieu représente un bien collectif pour la population. Avant les récents aménagements, ce parc, alors fermé par une grille, était perçu par les habitants comme un lieu d'insécurité. Des réseaux illégaux en profitaient notamment pour développer divers trafics. Aujourd'hui, les limites du parc ont été effacées afin de relier cet espace de nature au reste de la ville. Les pratiques ont évolué et l'espace a été approprié par la population comme lieu ludique, de détente ou de promenade pour relier deux quartiers distincts.





Les paysagistes de l'Atelier Des Paysages Jean-Claude Dubois ont voulu intégrer les attentes des nouvelles générations à la conception de ce parc. Plusieurs espaces de vie pour les jeunes ont été créés avec des jeux qui sont conçus en rapport avec l'esprit du lieu (jeux en bois sous les arbres, utilisation de la topographie naturelle, jeux d'eau en rapport avec les zones humides du parc, etc.). Une sensibilisation aux modes de gestion du parc a été développée par les services techniques de la commune : saisons de floraison, non-piétinement des prairies fleuries, reconstitution d'une mare dans un but pédagogique.

Une collection d'arbres en partie exogènes à la région compose ce patrimoine végétal. On y trouve Ginkgo biloba, cèdre de l'Atlas, pin sylvestre. D'autres essences (chêne, tulipier, arbres fruitiers) vont permettre de régénérer au fur et à mesure la



strate arborée du parc et valoriser ce patrimoine dans la durée.

*Antoine Deneuille,
conseiller paysage au CAUE 74*

*Allées piétonnes et jeu d'ombre
© Romain Blanchi - CAUE74*

*La transition du parc avec la ville
© CAUE74*

*Massif, prairie et strate arborée
© CAUE74*

*Les gradins, le jardin d'eau et le Clos Babuty
© CAUE74*



BIBLIOGRAPHIE

Allain Yves-Marie

Une histoire des jardins botaniques. Entre science et art paysager, Éditions Quae, 2012, 112 p., ill. et photos coul., bibliogr.

Association des parcs botaniques de France, Association des responsables et techniciens de jardins botaniques

Guide des jardins botaniques de France, Pandor, 1991, 327 p., bibliogr. sélective, index.

Baridon Michel (Préf.)

Les 1001 jardins qu'il faut avoir vus dans sa vie, Flammarion, 2008, 960 p., photos coul., répertoire.

Bergues Martine

En son jardin. Une ethnologie du fleurissement, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2011, 404 p.

Berque Augustin

Médiane : de milieux en paysages, Montpellier, 1990, GIP Reclus, 160 p.

Clément Gilles

Le jardin planétaire. Réconcilier l'homme et la nature, Catalogue de l'exposition à la Grande Halle de la Villette, Albin Michel, 1999, 127 p. ill., photos.

Collectif,

L'arbre dans la vie. Colloque de Dijon 1990, AIDEC, 1993, Cahier n°30.

Collectif

Végétaux, École nationale supérieure du paysage, Éditions de la Villette, 2008, Cahiers de l'École de Blois n°6.

Collectif

La ville fertile. Vers une nature urbaine, catalogue de l'exposition Cité de l'Architecture et du Patrimoine, n° Hors série Le Moniteur, 2011, 87 p. photos, ill.

Collectif

Jardins secrets. Les Parcs et Jardins du Département de Seine-Maritime, Silvana Editoriale, 2011, 196 p.

Collectif

Jardons remarquables, Coll. Patrimoines des Pays de l'Ain n°7.

Demoly Jean-Pierre, Picard Franklin

Guide du patrimoine botanique en France, Actes Sud, 2005, 1082 p.

Dubost Françoise

Les jardins ordinaires, réédition de *Côté jardins*, 1984, Paris, L'Harmattan, 1997, 174 p.

Dubost Françoise

Vert patrimoine. La constitution d'un nouveau domaine patrimonial, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 172 p. (collection Ethnologie de la France).

Frieh G., Lagrange J.

Le parc thermal d'Aix-les-Bains, in *Arts et Mémoire*, Sté d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, n°41, sept. 2006.

Gefen Gérard

Jardin des plaisirs, Citadelles et Mazenod, 2004, 259 p., photos, index.

Guillet Dominique

Association Rose et Passiflore

Jardin botanique de la Mhotte, 35 p.

Hubert Yohan

Cultiver ses légumes en ville : guide pratique du jardinage hors-sol, Éditions Ulmer, 2014, 100 ill., 160 p.

Jones Louisa, Le Scanff Gilles (photogr.),

Mayer Joëlle Caroline (photogr.)

Nouveaux jardins de campagne, 2^e ed., Thames & Hudson, 2006, 176 p., photos coul., répertoire, index, bibliogr.

Lambertini Anna, Leenhardt Jacques (intr.),

Ciampi Mario (photogr.), Schelstraete Étienne (trad.)

Jardins verticaux dans le monde entier, Paris, Éditions Citadelles et Mazenod, 2007, 240 p. phot., bibliogr.

Liones Louisa

L'art de visiter un jardin, Actes Sud, 2009, 253 p., photos coul., bibliogr., répertoires, coll. «Connaître/Composer/S'inspirer/Comprendre».

Lizet B., Wolf A. E., Celecia J.

Sauvages dans la ville. De l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine. Hommage à Paul Jovet (1896-1991), Actes du colloque d'hommage à Paul Jovet oct. 1996, Publications scientifiques du Museum national d'histoire naturelle, 1999, JATBA, revue d'ethnobiologie, ill., bibliogr., index, glossaire.

Maunder Michael

Botanical garden design : it's about plants and people, Topos European, N° 62., 2008, pp. 14-19, photos.

Mottura Pascale, Nups Agnès,

Les parcs animaliers et botaniques de France, Agence Française de l'Ingénierie Touristique, 1996, 94 p., bibliogr., Les Cahiers de l'AFIT.

Nail Sylvie

Le changement climatique au jardin d'agrément et en forêt urbaine en Angleterre, Journées de l'arbre, Sarlande (24), août 2013, 13 p.

Thebaud Philippe

Parcs et jardins en France, Guide de charme, Rivages, 2005, photos, index.

Jardins botaniques et arboretums en France,

Paris, La Documentation Française, 1974, 151 p. (collection Environnement).

Sitographie

Quelques sites de référence cités par les auteurs

Acteurs

L'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables Bilan Recherche Études Sauvegarde)
www.arbres.org

L'association Désir de Forêt
www.desirdeforet.fr

Ressources

Le Conservatoire des jardins et paysages
www.conservatoire-jardins-paysages.com

Centre de ressources de botanique appliquée
www.crba.fr

Patrimoine de Rhône-Alpes
www.rhonealpes.fr

Association Parcs et jardins de Rhône-Alpes
www.parcsetjardins-rhonealpes.com

Horti-Lyon Le patrimoine horticole lyonnais
www.horti-lyon.fr

www.lesarbres.fr

Inventaire du patrimoine architectural et urbain d'Aix-les-Bains
www.patrimoine-aixlesbains.fr

Collections et sites naturels

Conservatoire des collections végétales spécialisées/Revue Hommes et plantes
www.ccvvs-France.org

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
www.cen-rhonealpes.fr

Le jardin botanique de Lyon
www.jardin-botanique-lyon.com

L'arboretum de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain)
www.larboretum.com

Adresses utiles

URCAUE
6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
Tél : 04 72 07 44 55
ur.caue@caue69.fr

CAUE de l'Ain
www.caue-ain.com
Tél : 04 74 21 11 31

CAUE de l'Ardèche
www.archi.fr/CAUE07
Tél : 04 75 64 36 04

CAUE de la Drôme
www.dromenet.org/caue
Tél : 04 75 79 04 03

CAUE de l'Isère
www.caue-isere.org
Tél : 04 76 00 02 21

CAUE du Rhône
www.caue69.fr
Tél : 04 72 07 44 55

CAUE de la Savoie
www.cauesavoie.org
Tél : 04 79 60 75 50

CAUE de Haute-Savoie
www.caue74.fr
Tél : 04 50 88 21 10

DRAC Rhône-Alpes
6, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
Tél : 04 72 00 44 00
www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

Centre Edgar-Morin
22, rue d'Athènes
75009 Paris
Tel : 33 (0)1 40 82 75 25
www.iiaac.cnrs.fr/CentreEdgarMorin

CCVS-HOMMES & PLANTES
6, rue des Peupliers
92100 Boulogne-Billancourt
www.ccvvs-france.org

GEPECS Paris 5
Groupe d'Étude pour l'Europe
de la Culture et de la Solidarité
Université Paris-Descartes
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris
www.gepecs.fr

Sculpture de cadre sur pied, « Réflexion » de Patrice Lesage – Coll. CAUE de la Savoie, 2014



ISBN : 978-2-9536708-2-0

ISSN : 1289-1797

5 €

